

Intervention de Jean-Marc Schaeffer au Conseil National de l'UNSA Retraités

7 décembre 2023

Bonjour mes amis, je salue toutes celles et ceux que je n'ai pas encore salué et vous remercie de votre présence qui prouve votre attachement à notre organisation.

André CLAVELOU, membre fondateur de l'UNSA Retraités, nous a quitté.

André était un militant très actif et très dévoué au sein du SE. Je sais qu'il était un ami très proche de notre camarade Luc Bentz, présent aujourd'hui.

Premier Président de l'UNSA Retraités, André était un homme d'expérience et, par sa détermination et sa connaissance particulièrement fine des textes, a su conduire sans faille la nouvelle structure qu'était, alors, l'UNSA Retraités. Européen convaincu, il nous a représenté à la FERPA.

André était toujours à l'écoute, prêt à rendre service et nous étions toujours heureux de partager des moments conviviaux avec lui.

Très bon camarade, fidèle et fiable, nous conserverons d'André le souvenir d'un militant exemplaire.

Voici bientôt un an que nous étions réunis à Paris pour notre 7^{ème} congrès national. C'était un moment fort de nous retrouver après la période « COVID » qui nous a contraint à limiter fortement les réunions en présentiel. Mais cette période ne nous a pas empêché de travailler sur nos résolutions auxquelles vous avez toutes et tous apporté vos propositions, confortant ainsi notre unité nationale.

Mais ce moment fut aussi très important pour l'évolution de nos instances : le nouveau Bureau National prenait ses marques et vous désigniez alors les membres du Secrétariat National dont je salue, aujourd'hui, cette nouvelle équipe qui a pris ses engagements pour faire vivre notre organisation.

Mais un Conseil National, c'est aussi le moment de rencontrer les acteurs de terrains, je veux parler des délégués départementaux et des délégués régionaux. Ce sont eux qui animent directement notre organisation auprès des adhérents mais aussi en contact direct avec nos interlocuteurs, qu'ils soient institutionnels ou d'autres organisations. Je tiens à les saluer.

Les locaux qui nous accueillent aujourd'hui, la bourse du travail de Paris, est un bâtiment chargé d'histoire. Faisant suite à la loi Waldeck Rousseau de 1884, le Conseil Municipal de Paris lance la création d'une bourse du travail, dans un premier temps, rue Jean-Jacques Rousseau puis en 1892 dans ces locaux.

Les bourses du travail étaient alors des lieux qui permettaient d'accueillir les demandeurs d'emploi et ainsi répondre à leurs demandes en communiquant les offres et en publiant les tarifications du moment. Elles permettaient également aux ouvriers de se réunir, créant ainsi une solidarité entre les travailleurs.

Le 10 juillet 1992, dans un souci d'unité, les représentants de la FEN, la FGAF, la FMC, la FAT et la FGSOA ont décidé d'appeler à l'unité, de profiter de leurs convergences fortes autour de valeurs communes, pour tenter un rapprochement sans qu'il soit question pour chacune des cinq fédérations d'une abdication quelconque de leurs identités. En quelques sortes, rassembler ce qui est éparé.

Condamnant les politiques européennes et mondiales ultra-libérales, dans un esprit constructif et réformiste, les cinq fédérations s'unissaient sur les principes d'attachement à

- La laïcité de la République,
- La démocratie,
- La liberté (dont la liberté de conscience),
- La justice,
- La solidarité,
- La défense du service public,
- Le droit à l'emploi,
- La fraternité et la tolérance.

Le 2 février 1993, dans la grande salle centrale, que je vous engage à visiter, une conférence de presse scelle officiellement les relations entre la FEN, la FGAF, la FAT, la FGSOA et la FMC.

L'UNSA était lancée. L'Assemblée constituante se tiendra le 12 février 1993 et le 4 avril la première manifestation de l'UNSA aura lieu sur un appel de la CES à Strasbourg.

En 1998, les réformistes de FO derrière Jacques Mairé et Jean Grosset rejoindront l'UNSA lui permettant de s'ouvrir sur le champ du privé.

Une journée consacrée à ces trente années d'existences de l'UNSA se déroulera le 2 avril à la CASDEN en présences des fondateurs de notre union.

Mais revenons à notre siècle, un conseil national est un moment entre deux congrès pour faire un point des activités de l'année et actualiser les orientations fixées lors du dernier congrès. L'année passée fut surtout rythmée par les nombreuses manifestations contre le projet de loi sur les retraites. Les retraités, qui n'étaient pas les premiers impliqués par cette réforme, ont été nombreux dans les rues par solidarité avec les actifs.

Notre action s'est surtout cantonnée à porter nos revendications dans les différentes instances où nous pouvons siéger, que ce soit au niveau national, régional ou départemental.

Le pouvoir d'achat a été un sujet majeur de préoccupation, en cette période de plus forte inflation, nous devons plus que jamais peser sur le Gouvernement. Notre mobilisation est primordiale, au niveau national et également au niveau européen par notre détermination à déboucher sur une pension minimale européenne.

Autre vaste sujet, la perte d'autonomie, dont vous vous êtes saisis dans les CDCA, mais également au niveau national au HCFEA.

L'accès aux soins est également un sujet qui mérite un traitement d'urgence.

La place du retraité dans la société, mais également au sein de l'UNSA reste un sujet auquel nous devons apporter des propositions d'amélioration.

Je m'arrête dans l'énumération des différents thèmes, ils seront traités au cours de cette journée et vous aurez la possibilité d'intervenir.

Quelque soient les sujets, nous, les retraités, avons de plus en plus besoin de nous rassembler. La période où le lien entre actifs et retraités du fait notamment que salaires et retraites étaient liés, est révolue. Pour les retraités, face aux revendications : pas de patron. Il est donc nécessaire de se regrouper au niveau interprofessionnel afin d'être en mesure de porter nos revendications au niveau de l'État.

Malgré nos efforts, le regroupement intersyndical pour les retraités n'a toujours pas été possible. Pourtant, ce regroupement pourrait être possible ponctuellement sur des sujets que l'on partage.

De nombreuses revendications se recoupent, certains regroupements existent sur certaines régions et au niveau national, nous restons ouverts à toutes propositions.

Depuis notre dernier congrès, nous avons tenu à vous fournir une information la plus réactive et la plus fournie possible. Le rythme de diffusion de notre infolettre a été très soutenu et nous pouvons nous appuyer sur des relais de diffusions au sein de certaines organisations de l'UNSA. Cette lettre d'information doit également vous servir de source pour qu'à votre tour vous puissiez conforter les liens des adhérents les plus proches géographiquement. Je tiens à saluer le Secrétariat National pour le travail fourni et à remercier tout particulièrement Claude Lassalvy et Thierry Marty qui se sont impliqués pleinement dans cette communication.

Enfin, il ne vous a pas échappé qu'à l'ordre du jour figurait la désignation d'un futur Secrétaire Général en mon remplacement. Cela fera 17 ans que je suis membre du Secrétariat National. Vous m'avez désigné comme Secrétaire Général en 2015 et m'avez confirmé votre confiance fin 2018 et début 2023. Mais pour qu'une organisation reste dynamique, il est impératif qu'à sa tête il puisse y avoir du renouvellement.

J'ai demandé à Claude Lassalvy, déjà fortement impliqué, s'il voulait prendre la relève, ce qu'il a accepté et je l'en remercie.

Dans un premier temps, je resterai membre du Secrétariat national en charge particulièrement de la FERPA.

C'est donc cette proposition qui vous sera faite aujourd'hui, ce sont les membres du Bureau National qui devront se prononcer.